



Notre-Dame de la Providence

École maternelle

91 rue du Général de Gaulle

45160 OLIVET

02.38.63.46.67

accueil@ecolendlaprovidence.fr



CIRCULAIRE DE RENTREE 2026 ECOLE MATERNELLE ND de la PROVIDENCE

Chers Parents,

Afin de préparer la rentrée scolaire, voici quelques informations et recommandations dont je vous remercie de prendre connaissance.

STRUCTURE DE L'ÉCOLE

* Jardin d'enfants (TPS)	: Laurence GAILLOT
* Petite section 1	: Flore-Bénédicte MONTOIR + 1 pers. non nommée pour le moment pour la décharge de direction
* Petite section 2	: Delphine BIZIÈRE
* Petite / Moyenne sections 1	: Gabrielle SOLINAS
* Petite / Moyenne sections 2	: Lilian MASSÉ
* Moyenne/Grande sections 1	: Sandrine MADAR
* Moyenne/Grande sections 2	: Cécile PAILLAT
* Grande section	: Jospéphine de BEAUREPAIRE

ORGANISATION DE RENTRÉE

Afin d'améliorer le temps et la qualité d'accueil de chacun des élèves, **la rentrée des classes aura lieu de façon échelonnée** pour toute l'école maternelle (de la TPS à la GS), par demi-classe en fonction de l'ordre alphabétique, donc **soit le mardi 1 septembre 2026 soit le jeudi 3 septembre 2026**.

L'horaire d'accueil sera fixé à 8h45 pour ces deux jours.

TPS : le **mardi 1 septembre** pour les enfants dont le nom de famille est compris **entre A et C inclus** ; rentrée le **jeudi 3 septembre** pour les autres enfants

PS : le **mardi 1 septembre** pour les enfants dont le nom de famille est compris **entre A et F inclus** ; rentrée le **jeudi 3 septembre** pour les autres enfants

MS : le **mardi 1 septembre** pour les enfants dont le nom de famille est compris **entre A et K inclus** ; rentrée le **jeudi 3 septembre** pour les autres enfants

GS : le **mardi 1 septembre** pour les enfants dont le nom de famille est compris **entre A et F inclus** ; rentrée le **jeudi 3 septembre** pour les autres enfants

Il n'y aura pas de garderie le matin durant ces deux jours. En revanche, la garderie du soir de l'école maternelle sera assurée les deux jours de la rentrée (de 16 h 30 à 18 h 15).

Les listes d'élèves seront affichées dans la cour de l'école.

HORAIRE DE CLASSE POUR L'ÉCOLE MATERNELLE

Matin

Accueil	8h30
Fermeture des portes & début de la classe	8h40
Sortie pour les externes	12h00

Accueil des élèves :

PS1 & PS2 : à l'entrée des classes dans le hall des petites sections

PS/MS 1 & PS/MS 2 : à l'entrée extérieure des classes

MS/GS 1 & MS/GS 2 : devant le hall de l'entrée principale

GS: dans la cour sur le site de l'élémentaire.

Après-midi 13h30 – 16h15

Il est important de respecter les horaires afin de ne pas perturber la classe.

ENTRÉES ET SORTIES

Les entrées et les sorties s'effectuent par le portail du site Sainte Anne (rue Théophile Jourdan)

Horaires d'ouverture du portail

- 7h30 – 8h40
- 12h00 – 12h10
- 13h15 – 13h30
- 16h15 – 18h15

Par sécurité, tous les enfants encore présents à 12h10 (au portail) iront à la cantine et à 16h25 (dans/devant la classe) iront en garderie.

Pour entrer dans l'enceinte de l'établissement (Rue Théophile Jourdan), un code est nécessaire. Pour la rentrée, le code sera : 9605.

Au-delà de ces horaires le code est désactivé et vous devrez passer par le 91 rue du Général de Gaulle.

CANTINE

Merci de bien respecter la couleur de serviette correspondant au niveau de classe de votre enfant (cf. liste des fournitures disponible sur le site de l'école).

Si vous le souhaitez, un partenariat a été mis en place avec LOUVE&COUD : 10% du montant des commandes sera reversé à l'APEL.

Dans ce cas, vous pouvez commander directement sur leur site : <https://www.louve-coud.fr/serviette-de-table-des-petits-loups>

⚠ Pour éviter les frais de livraison, veuillez indiquer l'adresse de l'établissement comme lieu de livraison lors de votre commande. Les serviettes seront remises à votre enfant dès la rentrée. Date limite de commande : le 13 août 2026.

GARDERIE

Le matin de 7h30 à 8h30 et le soir de 16h30 à 18h15.

Merci de bien vouloir respecter les horaires. Attention, le code du portail actif jusqu'à 18h15.

SORTIE DES ENFANTS ET SÉCURITÉ

Les personnes qui sont susceptibles de venir chercher votre enfant doivent être présentées à l'enseignant dès la rentrée.

Si exceptionnellement, une personne inconnue de nous, vient chercher votre enfant, celle-ci devra présenter une autorisation écrite et une pièce d'identité.

MÉDICAMENTS

En cas de traitement médical, merci de donner les médicaments, le matin et le soir à la maison, afin d'éviter d'en apporter à l'école.

SIESTE

Les enfants de TPS et de PS qui mangent à la cantine font obligatoirement la sieste. Ceux qui déjeunent chez eux peuvent revenir la faire à l'école.

A terme, tous les enfants de PS devront être présents l'après-midi.

INDISPENSABLE

N'oubliez pas de marquer tous les vêtements, chaussures, affaires de votre enfant.

Cela peut être fait au stylo sur l'étiquette.

A chaque fin de période, les vêtements non récupérés seront donnés à une association caritative.

ADMINISTRATIF

Le secrétariat sera ouvert à partir du jeudi 20 août 2026 (Mme ROULIER et Mme DOUÇOT)

Veuillez nous informer de tout changement d'adresse ou de téléphone rapidement par mail :
accueil@ecolendlaprovidence.fr

Pour rappel, nous attendons **AVANT LE 15 AOÛT le retour de la fiche comptable du dossier** (si vous ne l'aviez pas rendu en même temps que le dossier) ainsi que **votre avis d'imposition 2026**, par mail ou dans la boîte aux lettres au 91 rue du Général de Gaulle.

N'oubliez pas de consulter régulièrement votre messagerie, y compris le dossier des courriers indésirables (SPAM), au cours de la deuxième quinzaine d'août. Des informations concernant l'organisation de la rentrée pourront vous être communiquées.

La liste des fournitures est d'ores et déjà disponible sur le site internet de l'école
(<https://ecolendlaprovidence.fr/documents-telechargeables/>)

L'école sera fermée du 10 juillet au 19 août 2026 inclus.

En attendant de vous revoir, je vous souhaite un très bel été.

Flore-Bénédicte MONTOR
Cheffe d'établissement Ecole Maternelle ND de la Providence